



CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE L'ONTARIO

ADRESSE/ TÉLÉPHONE

223, rue Main,

boîte 90

Ottawa (Ontario), K1S 1C4

T : 613-745-8619

Sans frais : 1-866-290-1168

192, avenue Spadina,

bureau 212

Toronto (Ontario), M5T 2C2

T : 416-364-4545

10, rue Elm,

bureau 604

Sudbury (Ontario), P3C 1S8

T : 705-560-1121

395, boul. Thériault,

bureau 202k

Timmins (Ontario), P4N 0A8

T : 705-267-2144 poste 227

COURRIEL

info@cco.coop

SITE

www.cco.coop

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Le gouvernement fédéral permet de construire un mouvement coopératif plus fort

Ottawa, le 6 avril 2018 — Le mouvement coopératif contribue au développement durable et raisonné des communautés francophones et bilingues du Canada. Il offre aux Canadiens un moyen utile d'être copropriétaires d'une entreprise, de participer démocratiquement à son développement et de contribuer à l'épanouissement de leur communauté.

Le Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO) accueille favorablement les dernières nouvelles sur la motion M-100 (Apport des coopératives) du gouvernement fédéral qui ont été annoncées hier par voie de communiqué de presse. La motion sera un outil important pour renforcer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Canada.

Le gouvernement se concentrera sur trois éléments clés, à savoir l'accès aux programmes et aux services fédéraux, la sensibilisation au modèle d'affaires coopératif et la modernisation des données du secteur coopératif. En plus de la continuation des consultations du secteur coopératif, le gouvernement publiera un document d'orientation exhaustif, tiendra un forum de discussion politique et consultera des partenaires dans les prochains mois.

« Les coopératives se situent au cœur d'un mouvement important pour les communautés francophones et bilingues de toutes nos belles régions de l'Ontario. Le secteur coopératif assure notamment l'entrepreneuriat de qualité en milieu rural, chez les femmes, les immigrants et les jeunes, tout en soutenant l'innovation sociale, économique et communautaire. Ce soutien fédéral tombe à point nommé et nous espérons que des actions concrètes suivront. Nous nous tenons prêts à travailler avec nos partenaires de Coopératives et mutuelles Canada et du gouvernement fédéral pour continuer dans cette direction », d'ajouter Luc Morin, le directeur général du CCO.

Le CCO restera attentif aux prochains développements de ce dossier. Rappelons que le gouvernement fédéral soutenait financièrement le développement coopératif partout au pays jusqu'en 2012 dans le cadre de son Initiative de développement coopératif. Une occasion de renouer de façon durable avec le secteur coopératif se présente aujourd'hui.



CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE L'ONTARIO

ADRESSE/ TÉLÉPHONE

223, rue Main,
boîte 90
Ottawa (Ontario), K1S 1C4
T : 613-745-8619
Sans frais : 1-866-290-1168

192, avenue Spadina,
bureau 212
Toronto (Ontario), M5T 2C2
T : 416-364-4545

10, rue Elm,
bureau 604
Sudbury (Ontario), P3C 1S8
T : 705-560-1121

395, boul. Thériault,
bureau 202k
Timmins (Ontario), P4N 0A8
T : 705-267-2144 poste 227

COURRIEL

info@cco.coop

SITE

www.cco.coop

À propos du CCO :

Le Conseil de la coopération de l'Ontario est l'organisme par excellence pour l'éducation, la promotion, la concertation et l'offre de services-conseils en vue d'assurer un développement durable des coopératives et entreprises sociales francophones en Ontario.

Renseignements :

Nadine Olivier
Agente aux communications
705-560-1121 poste 101
nadine.olivier@cco.coop